

## VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2010

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tenue le 14 juin 2010, à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire, à laquelle sont présents : monsieur le maire Michel Gilbert, madame la conseillère Valéry Lapointe et messieurs les conseillers Guy Boulé, Fernand Brillant et Rémi H. Lair.

Sont absents : messieurs les conseillers Jean-Luc Halde et André Ricard.

Monsieur Patrick Savard, directeur général, et madame Estelle Simard, greffier, assistent également à cette séance.

...Après un moment de réflexion, monsieur le Maire ouvre la séance.

...Dépôt du certificat de convocation

2010-216

#### RÉSOLUTION

#### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2010

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair et appuyé par le conseiller Fernand Brillant que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 14 juin 2010 soit et est approuvé par ce conseil.

#### **ADOPTÉE**

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair et appuyé par le maire Michel Gilbert que ce conseil adopte le règlement numéro 1140, intitulé : « Règlement décrétant la réfection de la montée des Trente, soit des travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts domestique (sanitaire) et pluvial, de voirie et autorisant un emprunt de sept millions six cent dix-sept mille dollars (7 617 000,00 \$) nécessaire à cette fin »

Cette proposition est mise au vote.

Ont voté pour la présente proposition : monsieur le maire Michel Gilbert et monsieur le conseiller Rémi H. Lair.

Ont voté contre la présente proposition : madame la conseillère Valéry Lapointe et messieurs les conseillers Fernand Brillant et Guy Boulé.

La présente proposition est rejetée.

2010-217

#### RÉSOLUTION

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 1142 – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Le 14 juin 2010

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Valéry Lapointe et appuyé par le conseiller Fernand Brillant que ce conseil adopte le règlement numéro 1142, intitulé : « Règlement décrétant la réfection du chemin de la Montagne, soit des travaux d'infrastructures d'aqueduc et de voirie et autorisant un emprunt de trois millions seize mille dollars (3 016 000,00 \$) nécessaire à cette fin ».

**ADOPTÉE**

2010-218

**RÉSOLUTION**

**SOUSSION CONTRAT PA 10-17 – AMÉNAGEMENT  
DE SURFACES SPORTIVES AU PARC MULTI-SPORT  
OZIAS-LEDUC – BAU-QUÉBEC LTÉE**

Il est proposé par le conseiller Guy Boulé et appuyé par la conseillère Valéry Lapointe que ce conseil approuve, conditionnellement aux approbations requises par la loi, la soumission de Bau-Québec Ltée, au montant de 1 504 496,80 \$, plus taxes, option B, pour le contrat PA 10-17 d'aménagement de surfaces sportives au parc multi-sport Ozias-Leduc, étant la plus basse soumission conforme reçue relativement audit contrat.

Que soient approuvés les éléments additionnels d'éclairage, de mobilier, de surfaces de pavés, de surfaces de béton et d'arbres selon les prix unitaires du bordereau de soumission, au montant de 74 600,00 \$, plus taxes.

Que la présente soumission est approuvée en conformité avec la recommandation de monsieur Bernard Morel, directeur du Service de l'aménagement du territoire, contenue dans son rapport en date du 14 juin 2010.

Que cet aménagement, décrit au bon de commande PA 10017, soit payable à même le règlement numéro 1138 (poste budgétaire 58-218-11-383), et qu'il y a des crédits disponibles pour les fins auxquelles la dépense est projetée conformément au Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient et sont autorisés à signer tout acte ou document donnant effet à la présente.

**ADOPTÉE**

**...QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

M. Alain Clair	Réfection de la montée des Trente
M. André Michel	Réfection de la montée des Trente
Mme Denise Poissant	Réfection de la montée des Trente
M. Robert Caron	Réfection de la montée des Trente
Mme Denise Loiselle	Coût de réfection de la rue Jeannotte
Mme Denise Poissant	Réfection de la montée des Trente - taxation
M. André Michel	Réfection de la montée des Trente
M. Éric Campeau	Réfection de la montée des Trente – dégât d'eau

Le 14 juin 2010

M. Michel Girard	Réfection de la montée des Trente - sécurité
Intervention	Montée des Trente – écoulement des eaux et circulation automobile
M. Normand Lavallée	Réfection de la montée des Trente - dégât d'eau
Mme Hélène Bouchard	Réfection de la montée des Trente – circulation automobile
M. Gilles Cardinal	Réfection de la montée des Trente - égouttement pluvial
M. Alain Clair	Réfection de la montée des Trente
M. Normand Lavallée	Réfection de la montée des Trente
Intervention	Réfection de la montée des Trente
M. Robert Caron	Réfection de la montée des Trente
M. Michel Girard	Réfection de la montée des Trente

2010-219

**RÉSOLUTION**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair et appuyé par le conseiller Guy Boulé que la présente séance soit et est levée à 21 h 20.

**ADOPTÉE**

---

ESTELLE SIMARD, GREFFIER

---

MICHEL GILBERT, MAIRE